



SECTION



DORDOGNE

Hé oui : Ils ont osé

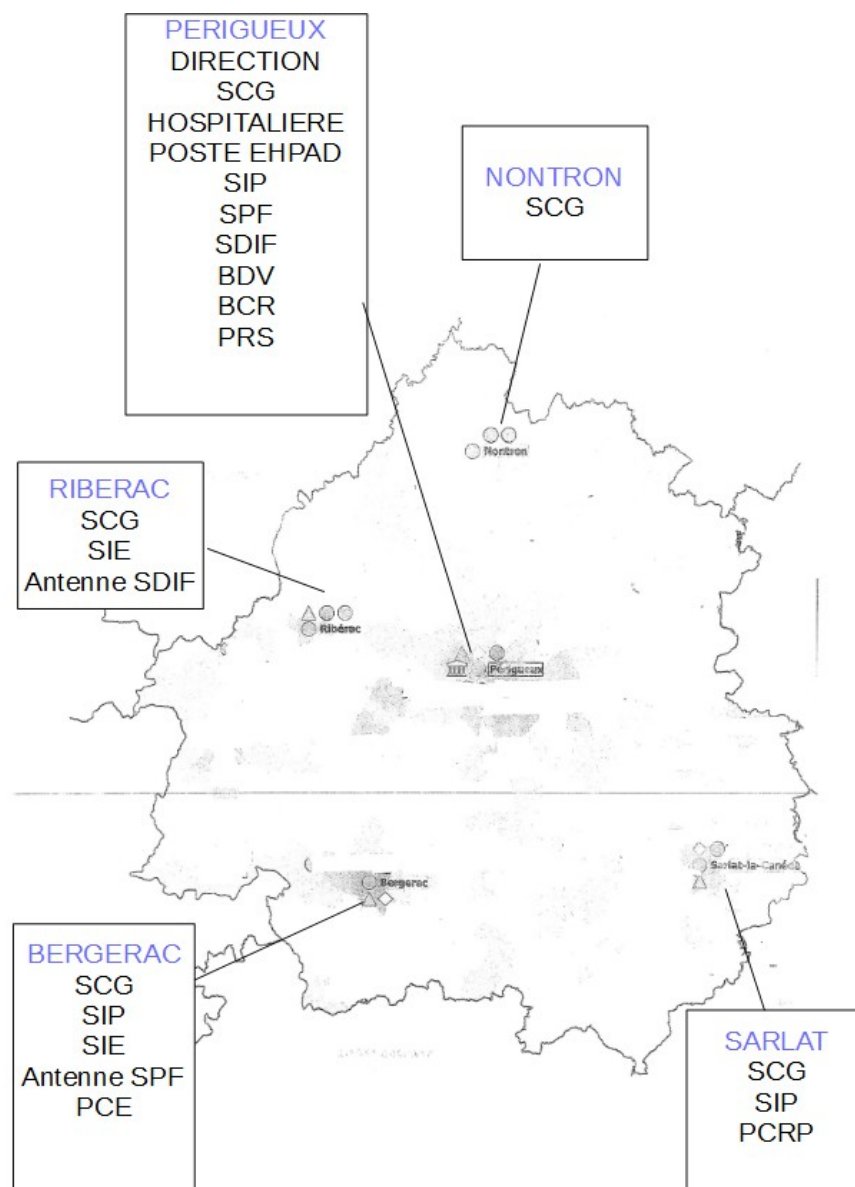
FO-DGFIP24 vous présente la véritable carte du nouveau réseau des finances publiques de notre département :

Vous constaterez que cette carte est en noir et blanc dans un but de rester neutre (Il ne s'agit pas de vous vendre quoique ce soit).

Les personnels pourront, paraît-il, rester en place jusqu'à évaporation naturelle.

(entendons par là : Départ en retraite, Mutation, Etc...).

Notons que de 20 Trésoreries, nous passerons à 5 Services Gestion Comptable « Soit 5 Trésoreries mammoth, (qui devront sûrement un jour être dégraissées) dans lesquelles il sera certainement plus aisé de diluer la masse de travail »+ 2 Trésoreries spécialisées (M21 Hospitalière et M22 autonome EPHAD)



Cette carte ne mentionne pas les différents « points de contact » ni les présences des « conseillers aux collectivités locales » puisque aucun service n'y est implanté. Ces derniers sont saupoudrées un peu partout sur le département mais se limiteront à des accueils pour renseignements succincts ou pour prise de rendez-vous.

Qui assurera ce service ?

- Nous agents titulaires de la DGFIP ?
- Des contractuels ?
- Des agents des collectivités ?
- Des services civiques ?

Allez savoir à la DGFIP on joue comme on aime !!

Pour être complet, il faut ajouter à cela :

Le recouvrement des amendes qui part au SIP de PERIGUEUX

Le recouvrement des créances fiscales fait par les trésoreries mixtes s'envole quant à lui vers les 3 SIP dès le 01 janvier 2020

Le potentiel déménagement à terme de la trésorerie de BOULAZAC faute de place.

D'ici le mois d'octobre, nous serions en phase de concertation et donc dans la continuité du dialogue sociale versus DDFiP24 nous ne pouvons en dire plus sur le calendrier, si ce n'est que cela va s'étaler sur 3 années.

Pour conclure, il est bon de savoir que :

L'excuse avancée pour cette refonte de notre réseau, est que celui existant aujourd'hui est à bout de souffle, encore faut-il rappeler que ce ne sont pas nous, les agents, qui l'avons détruit.

Mais que c'est bien nous, les mêmes agents, qui en faisons les frais.

Depuis 1320 Jacques Cœur a séparé ordonnateurs et comptables en matière fiscale, cette séparation qu'aimerait tant mettre à mal notre ministre a fait elle aussi ses preuves, mais n'en doutons pas elle sera elle aussi sûrement bientôt déclarée obsolète...

En fait la vraie question est :

« - Quand notre direction générale arrêtera de prendre ses agents pour des perdreaux de l'année ? »



NOTRE INDÉPENDANCE
C'EST NOS COTISATIONS